

Image not found or type unknown



Prêt à usage, decès du prêteur

Par **mathilde45**, le **11/06/2015 à 10:53**

bonjour,

Mon époux est bénéficiaire d'un prêt à usage signé en février 1999, pour une durée de 30 ans et qui concerne un bien immobilier à usage professionnel.

Ce bien à été prêté par ses grands parents qui sont malheureusement décédés avant la date de restitution prévue le 29 février 2029.

Les héritiers au nombre de quatre, peuvent ils mettre le bien en vente ou doivent ils respecter la date de restitution?

merci de votre réponse rapide